



AU CONSEIL COMMUNAL DE COSSONAY

Cossonay, le 7 juin 2013

Rapport de la Commission des finances sur le rapport municipal No 6/2013 relatif aux comptes 2012

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 39 du règlement du 26 mars 2007 du Conseil Communal, la Commission des finances rapporte d'office sur les comptes.

Le 21 mai 2013, la Municipalité et le Boursier communal ont présenté les comptes 2012 à la Commission des finances et à la Commission de gestion réunies pour la première fois à la demande de cette dernière.

Nous les remercions pour tous les renseignements complémentaires qu'ils nous ont aimablement fournis et pour la présentation élaborée par notre boursier.

La commission s'est réunie une première fois le 30 mai 2013 afin de procéder à une analyse complète des comptes et de rédiger une première version du présent rapport.

La commission a finalisé le rapport par échange de courrier électronique.

Comptes 2012

- **Bilan**

Durant l'exercice, le capital a augmenté de 63 kCHF, représentant le bénéfice 2012 après amortissements prévus au budget et amortissements supplémentaires.

Le capital au 31 décembre 2012 s'élève à 1'058 kCHF.

Le total de l'actif au 31 décembre 2012 s'élève à 22'988 kCHF.

La Fiduciaire BDO SA a vérifié, les 6 et 8 mai 2013, la légalité des comptes annuels (bilan et compte de fonctionnement) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012. Selon l'appréciation du réviseur, les comptes annuels sont conformes aux dispositions du Règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

Dans ce contexte, la Commission n'a donc pas procédé à des contrôles ou pointages supplémentaires et a pris connaissance du rapport de BDO SA du 17 mai 2013. La synthèse des observations et remarques des comptes 2012 de ce rapport est la suivante :

« Nous n'avons aucune remarque à formuler quant aux comptes de l'exercice 2012 et nous soulignons l'excellent degré de qualité des informations comptables qui nous ont été présentées. »

• **Compte d'exploitation**

Le compte d'exploitation avant amortissements présente une amélioration du résultat de **994 kCHF** par rapport au budget. Les recettes ont été supérieures de **1'443 kCHF**, les dépenses supérieures de **449 kCHF**.

Les différences significatives des recettes et des dépenses par rapport au budget sont bien expliquées dans le préavis.

Le décompte final de la **facture sociale** de l'année 2011 représente un solde de 306 kCHF en notre défaveur, ce qui représente 20% des acomptes payés en 2011. Nos dépenses en 2012 augmentent d'autant.

Le décompte final de la **péréquation intercommunale** de l'année 2011 représente un solde de 355 kCHF en notre faveur, ce qui augmente d'autant nos recettes en 2012.

Ce décompte final de l'année 2011 montre que notre commune a versé un montant de 2'032 kCHF à la péréquation et qu'elle a reçu un montant de 2'034 kCHF, soit un gain de 2 kCHF.

• **Amortissements 2012**

Les amortissements des postes prévus au budget ont été de 947 kCHF.

Vu le bon résultat, la Municipalité a procédé à des amortissements supplémentaires pour un montant total de 623 kCHF sur les comptes suivants :

- Arrêt de Bus, Rte de Morges : 1 kCHF
- PGA : 48 kCHF
- Cuisine du restaurant : 232 kCHF
- Véhicule utilitaire Multilift : 222 kCHF
- Subvention SA du Casino : 120 kCHF

Tous les comptes ci-dessus, hormis le PGA, ont été définitivement clôturés.

Analyses diverses

Le 20 mars 2013, M. Gianni Saitta de la fiduciaire BDO a présenté aux membres de la Municipalité et du Conseil Communal une « Introduction aux finances publiques locales ». Cette présentation était très intéressante et très claire. Elle a fait ressortir les 4 indicateurs les plus pertinents pour définir la santé d'une commune, soit :

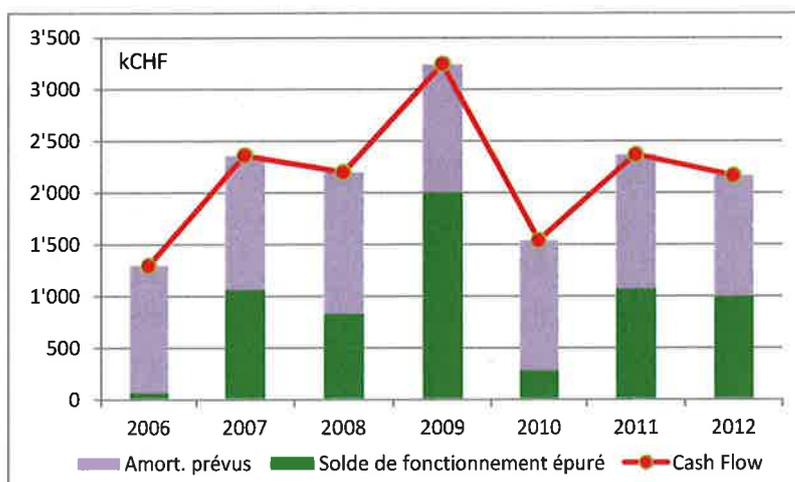
- **Cash flow de fonctionnement** : Recettes moins les dépenses, sans tenir compte des amortissements et des mouvements sur les réserves
- **Dettes nette** : Il s'agit de la dette brute, moins les actifs disponibles à court terme (capital, créances, liquidités, ...)
- **Effacement de la dette** en années : Dette nette divisé par le Cash flow, soit le nombre d'années nécessaires pour rembourser l'ensemble de la dette nette si la totalité du Cash flow y était consacrée
- **Solde de fonctionnement épuré** : Cash flow de fonctionnement moins les Amortissements prévus

Ci-après sont représentés l'évolution de ces indicateurs sur les 7 dernières années :

Sur les 7 dernières années, le **Solde de fonctionnement épuré** a toujours été positif.

Les recettes courantes ont donc permis de financer les dépenses courantes, l'amortissement est effectif et un solde restant peut permettre le financement d'un investissement.

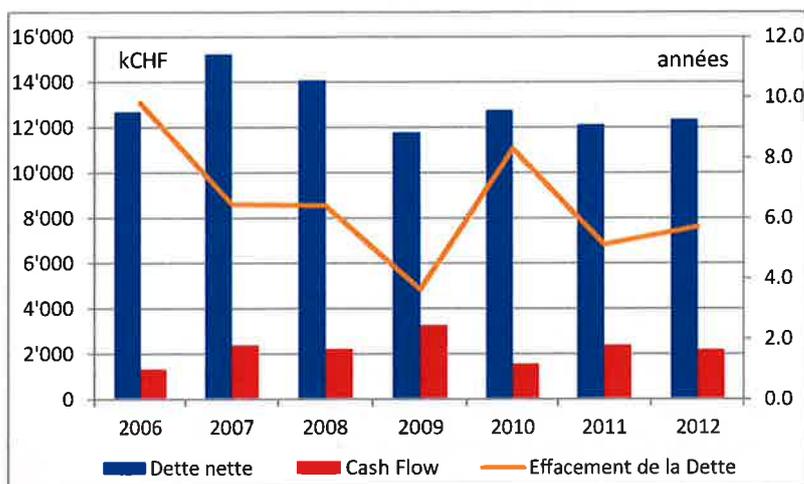
Il s'agit d'une très bonne situation.



Depuis 2006, l'**Effacement de la dette** a toujours été très nettement en dessous de 25 ans.

Il est généralement admis qu'une durée de remboursement d'environ 25 ans est adéquate pour une collectivité publique, car elle correspond à la durée de vie moyenne de ses investissements.

La situation est donc très bonne.



L'indicateur le plus important à suivre est le **Solde de fonctionnement épuré**. Si cette valeur devenait négative, les recettes courantes ne permettraient plus de réaliser les amortissements obligatoires, ce qui serait une mauvaise situation.

Autres analyses :

- **La valeur du point d'impôts par habitant** augmente pour passer de 29.37 CHF en 2011 à 33.74 CHF en 2012.
- **Le taux d'impôt communal** est passé de 65.3% en 2011 à 67.3% en 2012 suite à la bascule de 2 points du canton sur la commune (Police).
- **Le nombre d'habitants** est passé de 3'390 en 2011 à 3'542 au 31 décembre 2012 (+ 152).
- **La valeur du point d'impôts** augmente pour passer de 99'556 CHF en 2011 à 119'524 CHF en 2012.
- **Les emprunts à moyen et long terme** (en kCHF) se décomposent comme suit :

	2010	2011	2012
Emprunt commune	9'001	9'415	8'969
Emprunt écoles	<u>6'345</u>	<u>5'925</u>	<u>5'658</u>
Emprunt total	15'346	15'340	14'627

Nombre d'habitants	3'315	3'324	3'542
--------------------	-------	-------	-------

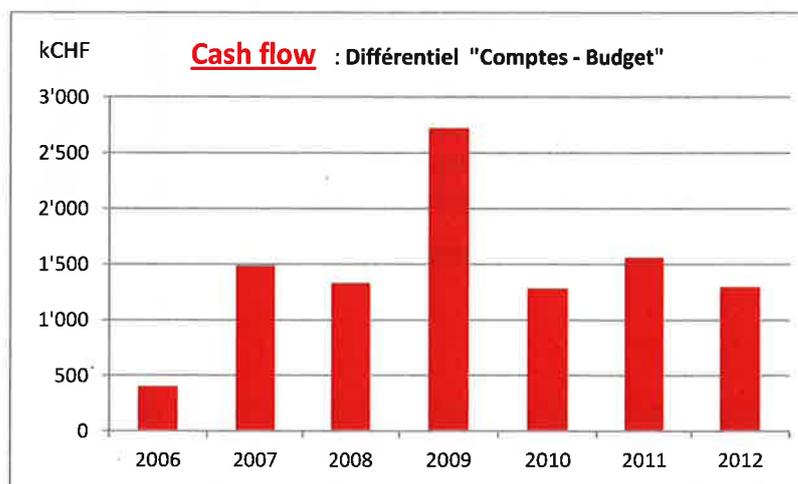
Dette par habitant (en CHF)

Emprunt commune	2'708	2'777	2'532
Emprunt école	<u>1'909</u>	<u>1'748</u>	<u>1'597</u>
Emprunt total	4'617	4'525	4'129
Moyenne des communes VD	6'785	6'726	

Pour information, les sites Internet www.scris.vd.ch et www.vd.ch donnent des informations statistiques intéressantes sur notre commune et le canton de Vaud.

Divers

En conclusion, la commission constate, qu'une fois de plus le **Cash flow** est bien meilleur que la valeur budgétée, soit 1.3 millions CHF pour l'année 2012.



Au vu de ce qui précède, la commission unanime vous propose d'adopter les conclusions suivantes :

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE COSSONAY

- Vu le rapport réf. 6/2013 sur les comptes 2012
- Après avoir pris connaissance du rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

D'adopter les comptes communaux de l'exercice 2012, tels que présentés.

Pour la commission des finances :

Philippe Mayer (rapporteur)



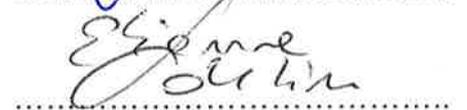
.....

Jean-Daniel Nicole



.....

Etienne Martin



.....

Olivier Richo

.....

Marianne Thormeyer

.....

